

## GUELMA

La zone d'extension  
du 19-Juin délaissée

Des centaines de citoyens, dont la plupart se sont affiliés à des coopératives immobilières regroupant des enseignants et diverses corporations, ont édifié des villas à la cité du 19-Juin, quartier périphérique du chef-lieu de wilaya.

Pour concrétiser leur projet, ils ont dû vendre leurs appartements, voitures, bijoux et solliciter des prêts auprès des agences bancaires dont la Cnep.

De nombreuses familles ont emménagé dans leurs nouvelles maisons inachevées, manque crépissage, menuiserie aux étages supérieures, peinture, etc.

De toute évidence, les services techniques de l'urbanisme ont délibérément négligé le volet esthétique puisque les constructions sont disparates, parfois hideuses et ce, en dépit des centaines de millions de centimes engagés dans les travaux. Faute de bitumage des rues, ce site ressemble à une zone rurale, en l'occurrence une déchra, puisqu'en période hivernale, les pistes boueuses rendent problématique la circulation



des véhicules et des piétons.

Durant la saison estivale, les résidents souffrent énormément des nuages de poussière qui investissent les maisons.

Cette cité se caractérise par l'absence flagrante de locaux commerciaux, de cafétérias, taxiphones et autres susceptibles d'apporter d'appréciables prestations de service aux riverains et de créer une indispensable ambiance qui permettrait de tisser des liens de solidarité, de fraternité et de bon voisinage.

Selon nos interlocuteurs, dès la tombée de la nuit, cette cité devient un "no man's land" car tout le monde se barricade chez soi, l'insuffisance de l'éclairage public encourage des bandes de délinquants à rôder dans ces lieux déserts où les services de sécurité n'effectuent pas de rondes nocturnes.

Les enfants ne disposent ni d'aires de jeux ni d'espaces verts, ils se contentent d'un entourage hostile. Découragés et désemparés,

les représentants des riverains lancent un appel pressant aux responsables de l'agence foncière et aux élus locaux qui ont le devoir d'améliorer leur cadre de vie. Ils se déclarent disposés à apporter leur collaboration aux équipes de la ville. Espérons que cet appel trouvera un écho favorable auprès des responsables locaux afin de permettre l'épanouissement de la zone d'extension du 19-Juin.

Razane

## EL-TARF

## L'investissement au point mort

Il y a une réalité économique dans la wilaya d'El-Tarf que beaucoup d'opérateurs économiques n'arrivent pas à concevoir et à saisir la logique, à savoir, simplement, l'inexistence d'une zone industrielle dédiée exclusivement à l'agroalimentaire et ses activités annexes du fait particulièrement de la prédominance du secteur agricole sur les autres activités.

Ce questionnement fondamental dans une région qui demeure arriérée et à la traîne vis-à-vis des wilayas limitrophes,

et qui souffre le martyr pour cause d'un taux de chômage élevé, estimé à plus de 40% de la population en âge de travailler, tараude les esprits des opérateurs et des potentiels investisseurs, se demandant par la même le pourquoi de l'ajournement et du report aux calendes grecques d'une telle initiative, qui, faut-il le souligner, est un réservoir inestimable pour l'emploi et moteur du développement local, et du mutisme frôlant la complicité des élus locaux face à un état des lieux en matière d'investissement au point zéro depuis

deux décennies. Dès lors que la wilaya ne manque pas de foncier, loin de là, elle dispose, au contraire, de réserves foncières suffisantes pouvant accueillir plusieurs pôles d'investissement et d'innovation.

Aussi même les zones d'activités commerciales (ZAC) se sont transformées au niveau de certaines APC en zones d'expansion urbanistique anarchiques; le cas échéant, elles ne sont pas viabilisées : les routes y menant sont dans un piteux état, manque d'AEP et d'énergie, inexistence de réseaux d'assainissement, de gaz, et d'un réseau de télécommunication fiable.

Par ailleurs, et pis encore, ces dernières années, beaucoup d'opérateurs évoquent les contraintes bureaucratiques paralysantes qui entravent la concrétisation de leurs projets.

Dans le même ordre d'idées, il est signalé le peu de forums et de séminaires de sensibilisation et d'information initiés et organisés ces dernières années par les autorités locales donnant l'impression que la wilaya n'est plus dans un état d'ost-tracisme économique et social.

Reste que pour les citoyens, le peu d'intérêt manifesté conjointement par les élus et les autorités locales à l'investissement n'augure rien de bon, c'est plutôt plus de problèmes d'emploi et de détérioration des conditions de vie qui se profilent à l'horizon au grand dam de la population. Et vogue la galère !

Daoud Allam

## BATNA

Déficit  
en main-  
d'œuvre  
forestière

La Société d'aménagement forestier (Safa) Aurésienne spécialisée dans l'aménagement et les travaux forestiers trouve de plus en plus de difficultés à recruter une main-d'œuvre pour ses chantiers dans la wilaya de Batna, a indiqué le conservateur des forêts. Les travaux confiés actuellement à Safa par la Conservation des forêts de la wilaya de Batna ont permis de créer 635 emplois saisonniers, a précisé le même responsable.

La commune de Ouled Sellam, située à l'ouest de la wilaya de Batna, sur la limite de la wilaya de Sétif, était par le passé, pourvoyeuse en main-d'œuvre forestière. Selon des saisonniers interrogés par l'APS, cette main-d'œuvre n'a pas été renouvelée en nombre suffisant, parmi la nouvelle génération de la population en âge de travailler, à cause de plusieurs facteurs, liés semble-t-il, à une certaine dévalorisation du travail manuel et à l'augmentation de l'offre d'emplois plus rémunérateurs dans les secteurs informels et des services.

Des professionnels du secteur forestier ont été du même avis et ont considéré que pour faire face à ce déficit, il est judicieux de renforcer l'association des riverains à la protection, par leur intégration dans les grands travaux et l'octroi de programmes de proximité de développement rural et arboricole. Les travaux forestiers inscrits dans la wilaya de Batna ont démarré à la faveur des récentes précipitations, qui ont permis le lancement du programme de plantation de 2000 ha en pins d'Alep sur la bassin versant du barrage de Koudiet Lemdaouer, dans les localités de Tagratine, commune de Chemora et à Oued Taga.

En dépit des retards dus à la sécheresse de l'automne, 500 ha de la première tranche de ce programme (1 200 ha), sont réalisés et l'objectif sera atteint dans les délais prescrits, au mois de février 2007, a précisé le conservateur des forêts.

En outre, le programme complémentaire 2006 a prévu 1400 ha de reboisement dans plusieurs périmètres où les pistes ont été déjà été ouvertes et les points d'eau aménagés.

Le programme de régénération du cèdre a prévu 200 ha, répartis de façon égale, dans la commune de Inoughissen et dans le Parc national de Belezma, signale-t-on également de même source.

La Conservation des forêts de la wilaya de Batna a lancé également un programme arboricole pour 48 ha d'oliviers dans la commune de Boumia. 1 470 ha d'oliviers ont été réalisés depuis 2001, dans la wilaya de Batna, dans le sud de la daïra de Barika, en vue de développer l'économie rurale et stopper la désertification de la steppe, ajoute le conservateur. La wilaya de Batna couvre une région forestière par excellence, avec 314 000 ha de forêts, représentant le tiers de sa superficie, soit 27% des 1 100 000 ha qu'elle compte.

APS

## M'SILA/ALGERIE POSTE

Cinq, quatre et deux ans  
de prison ferme à l'encontre  
des contrevenants

Pour vol et dilapidation d'un montant dépassant les trois milliards de centimes, le tribunal criminel de M'sila a statué, dans sa première affaire de cette nouvelle année 2007, pour détournement au niveau des services de poste condamnant ainsi le receveur principal de la poste de M'sila à cinq ans de prison ferme, une amende

plus un montant à rembourser allant jusqu'à 720 millions de centimes.

Quant au deuxième inculpé, l'ex-receveur du bureau de M'sila, il a éclopé de quatre ans de prison ferme et le même montant à rembourser. Le troisième inculpé, un entrepreneur, a été condamné à deux ans de prison ferme et à 70 mil-

lions de centimes. Il s'est, pour sa part, déjà acquitté d'un montant de 12 millions de dinars.

L'affaire remonte au mois de mars 2006 où un découvert de plus de trente millions de dinars a été constaté dans Algérie-Poste de M'sila. Il aurait eu lieu dans les années 2000 à 2003.

A. Laïdi